



**Transfert au bénéfice de la société SAUTELMA ROTOLOK  
des approbations de modèles antérieurement accordées  
à la société SAUTELMA**

-----

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié par le décret n° 96 441 du 22 mai 1996 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 91-330 du 27 mars 1991 (art. 10) modifié par les décrets n° 93-973 du 27 juillet 1993 et n° 96-442 du 22 mai 1996, réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments de pesage à fonctionnement non automatique.

**FABRICANT :**

SAUTELMA ROTOLOK S.A., Z.I. les Jalassières, CD 18, 13510 EGUILLES (FRANCE).

**OBJET :**

La présente décision transfère à la société SAUTELMA ROTOLOK le bénéfice des approbations de modèles antérieurement accordées à la société SAUTELMA par les décisions ci-après et prolonge, le cas échéant, leur validité jusqu'au 31 décembre 2002 :

- n° 88.1.08.636.1.3 et n° 88.1.08.636.1.4 du 10 mai 1988 (1) relatives au dispositif mesureur de charge SAUTELMA modèle RAMI-S3;
- n° 88.1.10.636.1.3 et n° 88.1.10.636.1.4 du 22 septembre 1988 (2) relatives au dispositif mesureur de charge SAUTELMA modèle MINI-RAMI-S3.

**CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques des modèles concernés par la présente décision sont identiques à celles des modèles correspondant approuvés par les décisions précitées.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par la décision précitée correspondante.

**REMARQUE :**

La présente décision ne constitue pas une décision d'approbation d'un instrument de pesage à fonctionnement non automatique complet.

**VALIDITE :**

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2002.

Pour le secrétaire d'État et par délégation,  
par empêchement du directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie,  
l'ingénieur en chef des mines

J.-F. MAGANA

(1) Revue de Métrologie, juin 1988, page 579

(2) Revue de Métrologie, octobre 1988, page 1011